

Initiative

Création de l'Association des Femmes Diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs

// La création de l'Association permet aux femmes experts-comptables de bénéficier d'une double opportunité législative : la loi du 23 Juillet 2010 relative aux réseaux consulaires autorisant les experts-comptables à être administrateurs et la loi Copé-Zimmermann fixant des quotas de femmes dans les Conseils. Nous souhaitons que l'Association soit un levier opérationnel de création de valeur à trois niveaux pour :

- **Accompagner la compétitivité et la performance des entreprises**, en mettant au service de leurs Conseils et plus largement de leurs instances de gouvernance des compétences indispensables, où les experts-comptables disposent de savoir-faire reconnus: la capacité d'analyse des enjeux stratégiques et des risques, la maîtrise de l'information comptable et financière ainsi que des procédures de contrôle de la valeur d'utilité des opérations de croissance interne (grands projets) ou externe (fusions, acquisitions, alliances). Bien entendu, cette démarche s'entend dans le respect des règles déontologiques de notre profession.
- **Renforcer notre marque Expert-comptable**, en contribuant activement à la valorisation de ses fondamentaux immatériels (capital humain, notoriété, image...) tout en s'appuyant sur ses atouts stratégiques et notamment un réseau de 19.000 professionnels organisés sur l'ensemble du territoire en 22 Conseils Régionaux : la gouvernance de l'Association reflète ce maillage avec des Présidentes Déléguées par région.
- **Développer le capital féminin de notre profession** : de nombreuses études démontrent qu'une répartition équilibrée hommes/femmes dans un secteur d'activité à tous les niveaux de responsabilité favorise son développement et sa performance économique, organisationnelle et financière. Notre Association se veut porteuse d'une dynamique de compétences coordonnées au travers d'une plateforme collaborative d'intelligence collective et de partage d'expérience entre nos consœurs. Nous sommes 4000 femmes experts-comptables en profession libérale : à ce jour, nous comptons déjà 800 adhérentes avec l'objectif d'atteindre 1000 membres très prochainement. Nous souhaitons élargir également aux femmes diplômées expert-comptable en entreprise (recensement en cours) et aux comptables publics (par équivalence de compétences).

Nous avons trois lignes prioritaires d'actions :

- **Structurer un «vivre» de compétences au féminin** en matière de gouvernance. Au service des membres de l'association, nous souhaitons donc constituer une base de knowledge en matière de gouvernance notamment par des partenariats avec des académiques ou des institutions comme l'IFA, et mettre en place des actions d'information et de formation destinées aux membres de l'Association : le Certificat d'Administrateur de Société proposé par l'IFA en partenariat avec Sciences Po nous semble à cet égard un excellent vecteur,
- **Devenir un interlocuteur reconnu par les entreprises et les organisations** pour obtenir des mandats de femmes administrateurs. Nos cibles sont les sociétés marchandes cotées ou non, privées ou publiques ainsi que les organisations de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, mutuelles). Nous allons aller à leur rencontre directement ou auprès de leurs instances représentatives.
- **Porter la voix des femmes dans la communauté économique et financière**, en débattant de sujets engageants pour l'Association dans le cadre de petit-déjeuners ouverts que nous organiserons quatre fois par an, en apportant notre contribution aux événements et aux réflexions de place, au niveau national et international.

Nous avons une grande ambition car nous sommes convaincues que les femmes experts-comptables administrateurs peuvent porter un modèle de croissance durable, où innovation et investissement long terme d'avenir sont au cœur de la compétitivité.



Marie-Ange Andrieux – Deloitte – Présidente de la Commission Internationale de l'IFA & Agnès Bricard – Vice présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, co Présidentes de l'AFDECA

En région

IFA GRAND OUEST

IFA GRAND OUEST organise, le 17 février à Nantes, une rencontre-débat sur la question «Et si j'ouvrais le conseil d'administration de ma société familiale à un administrateur indépendant ?». Le débat sera introduit et rythmé par les quatre séquences de la vidéo réalisée dans le cadre des travaux de la commission permanente PME/ETI de l'IFA, où des dirigeants d'entreprises familiales de toute la France expriment leur point de vue.

■ <http://grandouest.ifa-asso.com/>

Renseignements sur les activités de la région auprès de Daniel Bos (Nantes) : 02 51 83 86 97 ou Aimé Perret (Rennes) : 06 07 49 28 89 - grandouest@ifa-asso.com

IFA NORD

■ <http://nord.ifa-asso.com>

Renseignements sur les activités de la région auprès d'Hervé Danielou ou Yane Baumont : 03 20 99 45 57 nord@ifa-asso.com

IFA MEDITERRANEE

■ <http://paca.ifa-asso.com/>

Renseignements sur les activités de la région auprès de Jérôme Magnan : 04 91 23 98 79 - paca@ifa-asso.com

IFA SUD OUEST AQUITAINE

■ <http://sudouestaquitaine.ifa-asso.com/>

Renseignements sur les activités de la région auprès de Jacques-Olivier Pesme : 05 56 84 55 55 - pesme@bem.edu

IFA MIDI PYRENÉES

■ <http://midi.ifa-asso.com>

Renseignements sur les activités de la région auprès de Laurent Germain : 05 61 29 49 88 - midi@ifa-asso.com

IFA GRAND EST

■ <http://grandest.ifa-asso.com/>

Renseignements sur les activités de la région auprès de Pierre Olivier : 06 50 05 82 31 - grandest@ifa-asso.com

IFA RHONE-ALPES

■ <http://rhonealpes.ifa-asso.com/>

Renseignements sur les activités de la région auprès de Frédéric Bossard : 06 08 97 05 88 - rhonealpes@ifa-asso.com